Image not found or type unknown

Ces risques qui planent sur les entreprises

publié le **21/01/2016**, vu **2684 fois**, Auteur : JELISON CONSULTING

Les exigences réglementaires et sociétales en matière de prévention des risques sont toujours plus pressantes. Qu'il s'agisse de risques naturels, industriels, ou encore professionnels, les entreprises doivent mettre en place des mesures de prévention. Ces dispositions ont pour objectifs la protection des publics, des salariés, de l'environnement.

Des événements météorologiques, des accidents industriels et des transports, des actes terroristes, démontrent combien des vulnérabilités subsistent. Les entreprises ne sont pas épargnées. Elles sont juridiquement tenues de prendre en compte ces risques, plus sérieusement encore.

Tous les jours, la presse relate la condamnation ou la mise en cause d'une entreprise dans une affaire de sécurité au travail, de santé publique ou de pollution.

Outre les aspects juridiques et leurs conséquences directes, il est aussi question de réputation.

Un accident du travail, une maladie professionnelle, une pollution accidentelle, une faille de sécurité informatique, la mise en cause d'un produit mis sur le marché, et c'est une crise qui se présente pour l'entreprise. L'appétit médiatique sur le sujet est tel que la réputation de l'entreprise est rapidement et fortement impactée.

Une entreprise est dans l'obligation d'organiser la sécurité de ses salariés et de ses publics. Les évènements majeurs tels que les catastrophes naturelles, les actes terroristes, les accidents technologiques, bien que leurs origines soit extérieures à l'entreprise, ne sont pas exclus.

Si la prévention totale des risques est utopique, l'insuffisance de prévention est désormais insupportable. Le management des risques ouvre la voie d'une maîtrise à présent indispensable.

Ce management des risques nécessite une veille permanente, des compétences, la connaissance et la maîtrise de ses référentiels, de ses méthodologies et de ses outils. Aussi, le conseil en management des risques mérite vraiment sa place en entreprise.

Se lancer avec une maîtrise insuffisante des réglementations et des méthodologies conduit à l'inefficience de la démarche ou à l'échec.

Des cabinets conseil procurent des solutions parfaitement adaptées pour les entreprises. Jelison consulting est de ceux-là. Jelison consulting s'est imposé depuis près de 5 ans comme un partenaire apprécié de nombreuses ETI et PME en matière de management des risques.

Que ce soit pour la maîtrise des risques dans un domaine particulier tels que les risques professionnels ou les risques industriels, que ce soit pour une approche systémique, ou encore pour une démarche globale de management des risques, Jelison consulting propose des solutions efficientes aux entreprises.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés